

LA MEDECINE AGREEE

Par le Dr FONT LE BRET Brigitte
Médecin Psychiatre Agrée
Membre du Comité Médical de
l'Isère
Secrétaire de l' A.M.A.R.A.A.

MEDECINE AGREEE

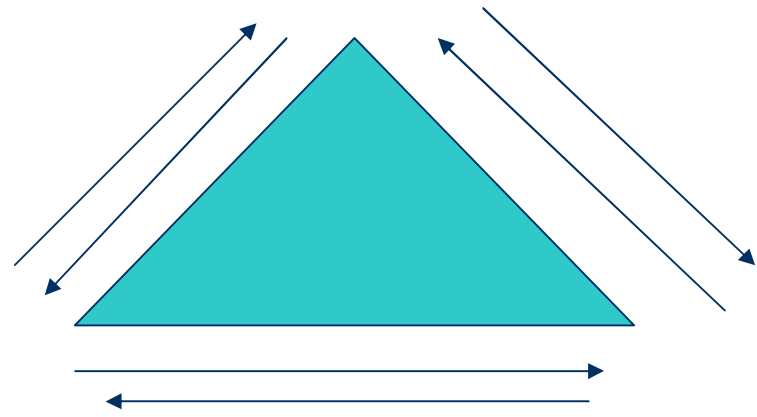
- VERITABLE INTERFACE ENTRE L'ADMINISTRATION, L'AGENT, LE MEDECIN DU TRAVAIL OU LE MEDECIN DE PREVENTION, LE MEDECIN TRAITANT et L'ASSISTANTE SOCIALE.

12 000 Médecins agréés en France

- La plus part structurés en Associations Régionales de Médecine Agréée pour essayer d'harmoniser leurs pratiques, se former et pouvoir être force de proposition : exemple les prochaines journées de l'Association Nationale de Médecine Agréée.

UNE APPROCHE PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL

SANTE AU TRAVAIL



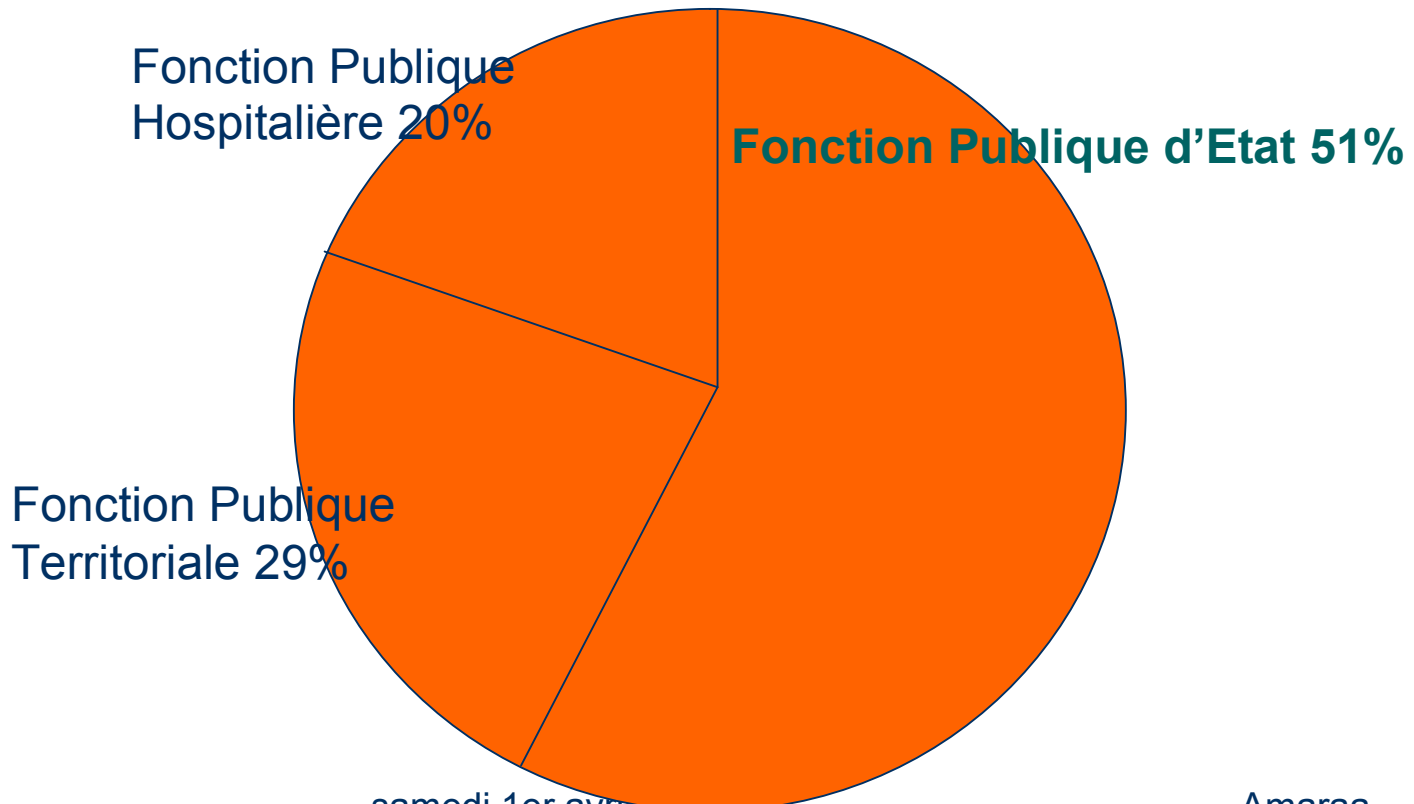
**CLINIQUE
DU TRAVAIL**

**IDENTITE
SOCIALE**

samedi 1er avril 2006

Amaraa

Fonction publique: 5 millions d'agents soit un salarié sur cinq



Une fonction publique en pleine transformation !

- Evolution des process techniques
- Evolution des modes de management
- Restructurations (France Télécom, La Poste...)
- Développement de l'administration électronique
- Modification radicale des méthodes budgétaires et comptables : exemple le budget de la Justice
- Décentralisation, déconcentration

Une Fonction Publique en pleine mutation !

- Loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

LES DATES A RETENIR

- SAMEDI 16 SEPTEMBRE A LYON : la journée des psychiatres agréés.
- VENDREDI 30 NOVEMBRE, 1 et 2 DECEMBRE A BORDEAUX : les journées de l'ANMA.

LE 16 SEPTEMBRE A LYON

- SOUFFRANCE AU TRAVAIL
- FIBROMYALGIE

Deux thèmes choisis après l'envoi d'un questionnaire aux psychiatres agréés et aux Présidents des Comités Départementaux de la Région.

SOUFFRANCE AU TRAVAIL

- Psychodynamique et Clinique du travail.
- Conduite d'une expertise psychiatrique agréée.
- Critères d'imputabilité.
- Rôle du CMS.

FIBROMYALGIE

- TABLE RONDE AVEC UN RHUMATOLOGUE
- PLACE DU PSYCHIATRE AGREE

BORDEAUX : 30 Novembre, 1 et 2 Décembre 2006

- L'EXTENSION DU MI TEMPS
THERAPEUTIQUE
- L'INVALIDITE PARTIELLE
- La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des
droits et des chances, la participation et la
citoyenneté des personnes handicapées.

OUVERTURE DE NOTRE JOURNEE

APTITUDE A LA FONCTION PUBLIQUE :

DROIT AU TRAVAIL ET DROIT A LA SANTE

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

- Les fonctionnaires ne signent pas de contrat de travail, mais leur carrière est définie de manière statutaire et réglementaire.
- Non soumis au code du travail

LES DROITS et OBLIGATIONS

- Droit à la protection, droit de grève, droit syndical, droit à la formation permanente...
- Obligation du secret professionnel, obligation d'effectuer les tâches confiées, obligation d'obéissance hiérarchique, obligation de réserve, interdiction de cumul d'emplois et de rémunérations...

LEXIQUE

- La FPE et la FPH, sont divisées en CORPS de fonctionnaires,
 - de catégories A, B ou C
 - *Il existe plusieurs GRADES dans un même corps.*
 - UN FONCTIONNAIRE EST TITULAIRE DE SON GRADE.
- La FPT est structurée en CADRES D'EMPLOIS par filières professionnelles (Administration , Techniques, Sports, Animations...)

SYNONIMES

- MEDECINE AGREEE
- MEDECINE STATUTAIRE
- MEDECINE ASSERMENTEE

UNE LEGISLATION SPECIFIQUE

- Des instances spécifiques : Comité Médical, Commission de Réforme, Comité Médical Supérieur
- Des congés spéciaux : Congé Longue Maladie, Congé Longue Durée
- Des différences fondamentales avec le Régime Général en ce qui concerne le mi temps thérapeutique, l'accident de service et l'invalidité.
(autre diaporama)

INTERFACE

- Liaison entre la médecine du travail (FPH), la médecine professionnelle et préventive (FPT), la médecine de prévention (FPE) et la médecine agréée.

Interface avec la médecine agréée

- Visite de reprise après arrêt
 - * Après AT (avec ou sans arrêt, évaluation des possibilités de reprise, prévention, étude de poste, groupe ADC)
 - * Après MO (arrêt supérieur à 3 mois), CLD, CLM (y compris pour MTT): évaluer possibilité de reprise, négociation d'un aménagement temporaire ou définitif du poste de travail.

INTERET DE LA VISITE DE PRE-REPRISE

Interface avec la médecine agréée

- Élaboration du rapport pour une maladie imputable au service / maladie professionnelle:

Rapport écrit par le Médecin du Travail et soumis aux commentaires de la hiérarchie.

Interface avec la médecine agréée

- Signalement par le Médecin du travail d'une situation médicale particulière dont il a connaissance (visite spontanée)
Congé spécial à envisager
Congé de grave maladie pour les agents non titulaires

Ce que le Médecin Agréé peut attendre du Médecin du Travail

- Une aide à l'élaboration de son rapport pour la commission de réforme
- La négociation de postes aménagés
- Le retour d'information sur l'état de santé des agents

ceci toujours avec l'accord de l'agent

Ce que le Médecin du Travail peut attendre du Médecin Agréé

- D'être informé des situations médicales pouvant avoir un impact sur le travail
- D'être informé des conclusions des commissions de réforme

Ceci toujours avec l'accord de l'agent

Facteurs permettant une bonne collaboration entre le Médecin du Travail et le Médecin Agréé

- Objectifs du médecin du travail

Surveillance
Aptitude au poste
Rôle de conseiller

Objectifs du médecin agréé:

Aptitude à la carrière
Contrôle
Droit spéciaux

Connaissance de l'entreprise et des postes de W

Communication
Écoute
Dialogue
Respect
déontologique

Connaissance de la pathologie